

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: CORINOX

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION: Aucun

USAGE RECOMMANDÉ: Additif pour fluide de forage de puits de pétrole

RESTRICTIONS D'UTILISATION: Aucun connu

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR: Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: 780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Toxicité aiguë (orale) - Catégorie 4 Irritation oculaire - Catégorie 2A

STOT-SE (Organes cibles: CNS, rein) - Catégorie 2 STOT-RE (Organes cibles: Foie) - Catégorie 2

SYMBOLE DE DANGER:

CONSEIL DE PRUDENCE:

CLASSIFICATION:

MENTION D'AVERTISSEMENT: ATTENTION

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux.

MENTION DE DANGER: Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux central, reins).

Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie) à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Ne pas respirer les vapeurs.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux

persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales,

régionales, nationales et / ou internationales.

AUTRES DANGERS: Aucun connu.

© Di-Corp 2018 Page 1 of 6



SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUENUMÉRO DE CASCONCENTRATIONÉthylène glycol107-21-110-20% (p/p)Sulfite de sodium7757-83-75-10% (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

CONTACT AVEC LES YEUX:

INGESTION:

INHALATION:

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

MENTION DE LA NÉCESSITE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL: Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin. Rincer immédiatement à l'eau tiède et chaude pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si présentes. Tenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Lorsque le rinçage est terminé, consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Si vous êtes conscient, rincez la bouche et donnez de 240 à 300 mL d'eau à boire. En cas de vomissement spontané, garder la tête en dessous des hanches pour éviter l'aspiration et donner plus d'eau. Obtenir des soins médicaux immédiats ou contacter le centre antipoison. Si une aide médicale n'est pas immédiatement disponible et que la victime a avalé une quantité modérée de produit, donnez trois à quatre onces de liqueur dure. Pour les enfants, donnez proportionnellement moins d'alcool selon le poids. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.

Déplacez-vous dans la zone exempte de contaminants. Appliquez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Obtenir des soins médicaux immédiats ou contacter le centre antipoison.

Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des dommages aux organes ou même la mort.

En cas d'ingestion, contacter immédiatement le CENTRE ANTIPOISON. Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS: AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS: DANGERS SPÉCIFIQUES:

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX: ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.

Aucun.

Incombustible. Peut brûler dans des conditions d'incendie si le solvant est évaporé. Indisponible.

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie. Déplacez les contenants de la zone d'incendie, ou refroidissez avec de l'eau pulvérisée, si possible.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Éliminer les sources d'inflammation. Arrêter la fuite si possible pour le faire sans risque.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Petits déversements; absorber avec un matériau absorbant; recueillir le matériel absorbant utilisé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Grands déversements; digue pour empêcher la propagation; recueillir le matériel enduit avec le camion de vide. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Traiter le matériel restant comme un petit déversement. Laver la zone de déversement à fond avec de l'eau. S'assurer que le produit déversé ne pénètre pas dans les égouts pluviaux ou les cours d'eau publics.

© Di-Corp 2018 Page 2 of 6



SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez l'ingestion. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE. Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITIÉS

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matériaux incompatibles et des sources d'inflammation. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. Stocker le matériel inutilisé dans son contenant d'origine. Suivez toutes les instructions d'utilisation données sur l'étiquette du récipient. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être stockés et manipulés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUELIMITS D'EXPOSITIONÉthylène glycolACGIH-TLV = 100 mg/m^3 Sulfite de sodiumWEL = 5 mg/m3

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS: À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser une enceinte de

traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles

techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: Utiliser des respirateurs approuvés avec des cartouches contre les vapeurs

organiques si la concentration de vapeurs / vapeurs dans l'air dépasse les limites.

PROTECTION DE LA PEAU: Gantelets en caoutchouc ou en viton recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE: Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques lors de la

manipulation.

Petite odeur

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la

station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Liquide incolore clair

SEUIL OLFACTIF: Indisponible 7 - 9POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION: <25°C POINT INITIAL D'ÉBULITION ET DOMAINE D'ÉBULITION: Indisponible POINT D'ÉCLAIR: Indisponible TAUX D'ÉVAPORATION: Indisponible INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ): Non combustible LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ: N'est pas applicable TENSION DE VAPEUR: N'est pas applicable DENSITÉ DE VAPEUR: N'est pas applicable

DENSITÉ RELATIVE: 1,20

ODEUR:

SOLUBILITÉ: Miscible avec de l'eau

COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU: Indisponible

TEMPERÉTURE D'AUTO-INFLAMMATION: N'est pas applicable
TEMPERÉTURE DE DECOMPOSION: N'est pas applicable

VISCOSITÉ: Indisponible

© Di-Corp 2018 Page 3 of 6



SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ: Pas réactif
STABILITÉ CHIMIQUE: Stable

RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

CONDITIONS À ÉVITER: Indisponible

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES: Oxydants forts, acides forts et matériaux réactifs à l'eau.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Indisponible

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: Aucune donnée sur la toxicité du produit disponible.

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUEDL50 (ORALE)DL50 (CUTANÉE)LC50 (INHALATION)Éthylène glycol4000 mg/kg (rat)9530 µL / kg (lapin)IndisponibleSulfite de sodium1540 mg/kg (rat)>2000 mg/kg (lapin)Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU: Un contact prolongé ou une exposition répétée peut provoquer une irritation de la

peau. Peut causer la délipidation, le dessèchement et la fissuration de la peau. Un contact prolongé et répété peut entraîner une dermatite. Il a été démontré que l'éthylène glycol provoque une toxicité rénale par adsorption dermique lorsqu'il est

testé sur des animaux de laboratoire.

CONTACT AVEC LES YEUX: Le liquide, la vapeur ou le brouillard provoque une irritation, ressentie comme une

sensation de brûlure, un excès de clignement et une production de larmes, avec

rougeur de la conjonctive. Une lésion de la cornée n'est pas attendue.

INGESTION: Peut causer une gêne ou une douleur abdominale, des nausées, des vomissements,

des étourdissements, de la somnolence, un malaise, une vision trouble, de l'irritabilité, des douleurs lombaires, une urémie et des effets sur le SNC incluant des mouvements oculaires irréguliers, des convulsions et un coma. Une insuffisance cardiaque et un œdème pulmonaire peuvent apparaître. Des lésions rénales graves suivent l'ingestion de grandes quantités d'éthylène glycol. Peut être fatal. Les valeurs de toxicité pour les animaux ne répondent pas aux critères, mais l'éthylène glycol est plus toxique pour les humains et de nombreux cas humains de toxicité et

de décès ont été publiés dans la littérature.

INHALATION: En raison de la faible pression de vapeur, des quantités significatives de vapeurs en

suspension dans l'air ne sont pas attendues à température ambiante. La brume peut causer une irritation du nez et de la gorge accompagnée de maux de tête. Les vapeurs chaudes peuvent provoquer des nausées, des vomissements, des maux de

tête, des vertiges et des mouvements oculaires irréguliers.

CARCINOGÉNICITÉ: Non répertorié par NTP, IARC, OSHA ou ACGIH.

TERATOGENICITY: L'éthylèneglycol est tératogène, fœtotoxique et embryotoxique dans des études

animales.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:

MUTAGÉNICITÉ:

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

EFFETS DES ORGANES CIBLES: L'ingestion d'éthylène glycol peut causer des dommages au foie et / ou aux reins.

© Di-Corp 2018 Page 4 of 6



SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ: Aucune information sur le produit disponible.

NOM CHIMIQUE CL50 CL50 CE50 Éthylène glycol (selanastrum capricornutum) (pimephales promelas) = 100 (daphnia magna) >100 >100 mg/L/96hr mg/L/96hr mg/L/48hr (bacteria (ceriodaphnia) > 100 mg/L/16hr Sulfite de sodium (pseudomonas putida) = 410 mg/L/17hr (leuciscus idus) = 316 mg/L/96hr (daphnia magna) = 89 mg/L/48hr (desmodesmus subspicatus) = 43.8 mg/L/72hr

PERSISTANCE ET DEGRADATION: Indisponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE: Indisponible
MOBILITÉ DANS LE SOL: Indisponible
AITRES EFFETS NOCIFS: Aucun connu

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO ONU:

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:

CLASS DE DANGER:

Not regulated

GROUPE D'EMBALLAGE:

Not regulated

TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:

Not regulated

TRANSPORT EN VRAC:

Not regulated

Not regulated

Not regulated

Not regulated

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES: Listé

CLASS DE SIMDUT 1988: D1B, D2A, D2B

TSCA: Listé

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 8 février 2022 REMPLACE: 9 mai 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais

© Di-Corp 2018 Page 5 of 6



aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.

© Di-Corp 2018 Page 6 of 6